Ceméa Côte d’Ivoire









Présentation

Objectifs et activités

A-Objectif général

La Formation, par les méthodes actives, d’acteurs sociaux éducatifs, volontaires et professionnels, l’incitation et l’impulsion de dynamiques de formation, la promotion de projets, la mutualisation d’idées, d’activités, d’initiatives pour une transformation des pratiques éducatives et sociales .

B- Objectifs spécifiques

1. L’organisation de toutes activités à but éducatif (séminaire, recherche, assistance extrascolaire, alphabétisation, assistance sociale, politique, etc.)

2. La formation du personnel éducatif et de gestion des collectivités temporaires et permanentes.
3. L’organisation, l’encadrement et la gestion de séjours d’enfants et d’adolescents hors du milieu familial au moyen d’activités de loisirs, de détente, de sport, d’excursion, de visites touristiques et découvertes, appuyée d’une alimentation saine, adaptée et appropriée, etc.
4. La participation au développement durable, à la lutte contre la pauvreté par la formation de jeunes et de femmes à des compétences nécessaires pour entreprendre des activités génératrices de revenus dans une vision d’autonomisation économique et financière.
5. L’assistance éducative (suivi d’élèves en difficulté), la protection physique et morale de l’enfance et de l’adolescence , la rééducation, l’accompagnement juridique d’enfants auteurs ou victimes d’infractions pénales, la lutte contre l’apatridie.
6. Le Volontariat international : organisation de séjours de volontaires en partenariat avec d’autres associations d’autres continents (surtout Europe), organismes et institutions internationaux.
7. Le développement de « Recherche action » en politique éducative

Activités menées

1. Formation d’encadreurs de centres de vacances et de loisirs éducatifs (un stage par année depuis 1969 à cette année)
2. Volontariat : « Projet Globus » à Port Bouet et à Bouaké.

DomainMarket.com
Adresse
Ceméa Côte d’Ivoire
Contact
N’GORAN N’DRI
CLAIM YOUR BRAND!

04BP711 Abidjan 04

COTE D’IVOIRE

Tél : +225 07 75 44 76

cemea.cotedivoire@gmail.com

Président du Comité Directeur et du Bureau Exécutif National

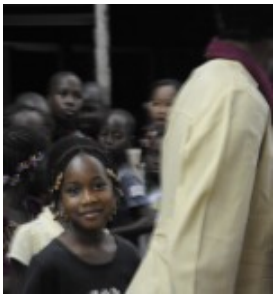
mail : ngoran_ndri2004@yahoo.fr

DomainMarket.com
CLAIM YOUR BRAND!









Échos de Côte-d’Ivoire

Par les Ceméa de Côte d’ivoire

En Côte d’ivoire, les objectifs visés par les CEMEA – CI sont :

- la formation par des méthodes actives, d’acteurs sociaux et éducatifs,
- la promotion de projets,
- et le développement de « la recherche action » en vue de la transformation des pratiques éducatives et sociales.

En réalisation de ces objectifs, notre association vient de participer à un stage de formation du personnel éducatif et de gestion des séjours d’enfants (colonie de vacances) organisé par le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l’Emploi des Jeunes et du Service civique, du 19 au 23 Avril 2017, au CAFOP de Grand Bassam.

Dans cet article,et vue de montrer comment se vivent nos stage , nous présenterons d’abord la structure du stage, ensuite, les activités qui sont menées et pour terminer les produits réalisés pendant le stage.

I – STRUCTURE AU STAGE

A/Organigramme du stage



B/Les objectifs du stage



C/Equipe de Direction et liste des instructeurs



D/Effectifs du stage

II – ACTIVITÉS

A/Des cours théoriques

L'enfant étant le centre d'intérêt du séjour, la formation ont porté sur sa connaissance, la satisfaction de ses besoins et son épanouissement à travers des activités culturelles,ludiques, jeux et sports selon la trame du programme qui suit..

- Connaissance de l'enfant et de ses besoins



- Responsabilité du Moniteur (Etude de cas) pendant le sejour
- Prospection, enquête de milieu, éducation à l'environnement, découverte du milieu
- Lutte contre la violence dans le milieu des enfants et des jeunes
- Animation d'un groupe
- Voyages, sorties, excursions, détentes
- Organisation de la vie en collectivité et mixité
- Chants & jeux
- Veillées traditionnelles

Ces thématiques concernent les moniteurs ou encadreurs de 1er et 2ème degré.(qui prennent part pour la 1ère fois à un séjour).

Les Directeurs et les Économes (assistant administratif et

financier) ont été initiés à :

- La préparation, le déroulement et la clôture d'un séjour,
- L'élaboration d'un projet pédagogique
- L'élaboration d'un budget Prévisionnelle de centre vacances de loisirs éducatifs
- (voir copie d'un exemple de budget jointe)
- Tenue d'une comptabilité de Direction et d'Économat.

Chaque intervention théorique, sous forme de table ronde,d'exposé, sur chacun de ces thèmes, a fait l'objet de travaux pratiques.

Exemple : confectionner un budget comme celui qui est joint, ou un projet pédagogique.

B/Activités manuelles et de production

C'est le prolongement des travaux pratiques

Il s'agit, à partir des techniques enseignées et reçues,



* de réaliser un objet avec des matériaux naturels récoltés à la découverte du milieu pendant le stage.

* de monter une chorégraphie, une saynètes, un sketch, ayant lien avec un problème de la vie de la société ivoirienne etc.

III – PRODUITS

Une salle d’exposition reçoit au fur et à mesure les objets fabriqués

Une présentation des activités culturelles se toutes les soirées au cours de veillées danse,saynète,etc





Masque Goly en Pays Baoulé

Cours théorique



Ces stages sont organisés en Côte d'Ivoire depuis 1969 et animés par les CEMEA – CI ,en raison d'une convention de partenariat appelée cahier des charges un exemple de collaboration PPP= partenariat – public – privé.

La fin du stage est marquée par une cérémonie au cours de laquelle les stagiaires montrent et démontrent tout ce qu'ils ont appris pendant la formation :

Cérémonie de danse à l'honneur du roi et de la reine



Accueil par une danse pour dire bienvenue à la délégation du Ministre aux festivités de fin de stage



Fraternité Matin : article “Kandia Camara défend l’école obligatoire devant les députés”

Fraternité Matin

Vendredi 11 septembre 2015 / N° 15 227 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après les décisions du Conseil constitutionnel

Les analyses d'un juriste

P. 7

Kandia Camara défend l'École obligatoire devant les députés

9 000 milliards de Fcfa seront investis en 10 ans

P. 9



PHOTO : POKO DAGNOGO

Paradoxes du développement de l'Afrique

Le Monde ouvre les débats

P. 5

• *Le groupe de presse français organise des échanges entre divers spécialistes, depuis hier, au Sofitel Hôtel Ivoire.*

Marches de l'opposition, hier

Un bus et un gbaka incendiés à Yopougon

P. 7

• *De nombreux dégâts à Bayota*

École obligatoire

L'État va investir plus de 9000 milliards de Fcfa en 10 ans



Kandia Kamara a convaincu les députés de la Casc. (PHOTO : D. R)

Le ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique, Kandia Kamara Kamissoko, a défendu, hier, avec succès, le projet de loi instaurant l'école obligatoire des enfants de 6 à 16 ans. C'est à l'unanimité des députés présents de la Commission des affaires sociales et culturelles (Casc) que le projet de loi a été adopté. De fait, il s'agit de la modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement. Trois nouveaux articles ont été ajoutés au texte initial et deux autres modifiés. Le commissaire du gouvernement, dans l'exposé des motifs, a indiqué que le système scolaire qui a cours présente de nombreuses faiblesses. Entre autres, le rejet massif d'élèves du circuit scolaire. Le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (2014) révèle, selon le ministre, que 1265310 enfants de 6 à 11 et 801710 de 12 à 15 ans sont hors de ce circuit, pour une raison ou une autre. Or, l'ambition du gouvernement est de réaliser la scolarisation universelle de tous les enfants. C'est-à-dire de faire en sorte que ceux-ci terminent au moins le cycle de l'enseignement secondaire. C'est le but d'un programme de dix ans (2015-2025) qui justifie la mise en place d'un nouveau cadre législatif. Des moyens matériels, financiers et humains ont été prévus pour soutenir le programme. Ainsi, 9000 milliards de F seront injectés dans le système scolaire, des recrutements massifs d'enseignants et de personnel d'encadrement seront faits sur la période et de nombreux établissements scolaires construits. Il est prévu, dans ce cadre, la construction de 900 collèges de proximité d'ici à l'an 2025. La promotion de la scolarisation des filles a, par ailleurs, été priorisée. Kandia Kamara révèle que dans chaque chef-lieu de région et même de département, des lycées de jeunes filles comportant un internat seront construits. L'obligation qui est faite aux parents et autres tuteurs de scolariser leurs enfants est assortie d'amendes et de peine privative de liberté en cas de non-respect de cette mesure.

Le gouvernement compte également mettre en route un programme d'alphabétisation des adultes pour réduire l'illettrisme qui touche, aujourd'hui, près de la moitié des habitants de la Côte d'Ivoire. « *Le taux de scolarisation et d'alphabétisation compte dans les critères de l'émergence* », argue la ministre.

La Casc est présidée par Frégbo Guété Basile Mesmin, député de Grihiri, Lobakuya, Médon et Sassandra commune et sous-préfecture.

THÉODORE SINZÉ

La Ficeméa dans Fraternité Matin

École gratuite

Des organisations planchent sur la mise en œuvre efficiente de l'initiative



PHOTO : SÉBASTIEN KOUASSI

De gauche à droite, Alexandre Atéba, coordonnateur zone Afrique (Cemea), Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale, Isabelle Palanchon, responsable du Pôle Europe, ont apporté un cachet particulier à la rencontre de Yamoussoukro.

La problématique de la gratuité de l'école en Afrique ». C'est le thème du séminaire qu'a organisé, du 25 au 30 août, au Cafop de Yamoussoukro, le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea) de Côte d'Ivoire. Une rencontre placée sous l'égide de la Fédération internationale des Cemea (Ficemea).

Cet atelier, auquel ont participé des représentants des Cemea d'Algérie, du Bénin, du Gabon, de Sénégal, du Niger, du Cameroun et du Togo, avait pour objet de débattre des tenants et aboutissants des politiques nationales de gratuité de l'école.

L'enjeu est de clarifier le concept de l'école obligatoire et gratuite.

Les pouvoirs publics ivoiriens ont décidé de rendre l'école obligatoire et gratuite. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'elle a un coût que le gouvernement doit assurer. Pour N'Goran N'Dri, président du comité de pilotage du séminaire, *« l'Etat doit tenir son engagement d'éduquer et de former tous les citoyens »*.

L'école ne pouvant fonctionner sans ressources, il faut que les gouvernants jouent leur rôle en y injectant les moyens nécessaires. *« En tant qu'organisations qui œuvrent dans les pays à la promotion de l'éducation, les Cemea sont en droit de mener des réflexions et faire des propositions aux autorités étatiques. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés durant ces quatre jours de débat »*, a fait savoir, à son tour, Alexandre Ateba, coordonnateur de la zone Afrique des Cemea.

Isabelle Palanchon, présidente des Cemea de la zone Europe, et Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Ficemea, ont, pour leur part, insisté sur la nécessité de défendre et de promouvoir l'éducation publique et d'encourager les États à assumer leur rôle de régulateurs.

G. GABO

Rencontre de la commission

régionale Afrique du 25 au 30 aout en Cote d'Ivoire



La Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, FICEMEA, a organisé, du 01 au 07 novembre 2014 à Namur en Belgique, un Séminaire international sur les *Mécanismes et conséquences de la marchandisation de l'éducation. Rôles et responsabilités respectifs des Etats et des sociétés civiles*. Treize (13) pays de la Zone Afrique membres de la FICEMEA ont activement pris part à cette importante rencontre de réflexion. Pour préparer ces assises de Namur, les pays de la Zone Afrique se sont retrouvés à Porto Novo au Bénin en mars 2014 et ont dégagé les convergences de leurs contextes, les alternatives et les suggestions communes.



Des stratégies ont été élaborées à Namur visant à *interpeler les Etats pour qu'ils assument leur rôle de régulateur, de contrôle et de suivi et leurs obligations constitutionnelles* notamment par l'élaboration des plaidoyers, des actions de formation, de sensibilisation, d'échanges, l'élaboration des états de lieux, etc.. Pour s'approprier cette démarche, huit (08) pays de la Zone Afrique de la FICEMEA dont l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Sénégal et le Togo se sont retrouvés à Abidjan et à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire du 25 au 30 août 2015 pour débattre du thème **La problématique de**

la gratuité de l'école en Afrique. L'idéal de gratuité de l'école que clament tous les Etats aujourd'hui, est mis à l'épreuve et même fauché par la virulence et la subtilité des pratiques de marchandisation de l'éducation que laissent pourtant prospérer ces mêmes Etats par leur inaction, leur incapacité, leur immobilisme, leur indifférence et leur défaillance.

La Rencontre de la Zone Afrique, accordée par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et honorée par la présence de Yvette Lecomte et Sonia Chebbi, respectivement Présidente et Déléguée Permanente de la FICEMEA, Isabelle Palanchon, Coordonnatrice Zone Europe et Responsable de l'International des CEMEA France, a permis aux participants, après l'analyse des contextes, de définir des pistes communes d'action pour permettre à notre mouvement de jouer son rôle d'une société civile responsable et citoyenne dans nos différents Etats.

Le Professeur Fadiga Kanvaly, Membre de l'Académie des Sciences, des Arts et des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines, Consultant en éducation, énonce dans sa conférence inaugurale de la Rencontre que le principe de gratuité de l'école est à la fois partagé entre le réalisme de l'angle d'analyse économiste qui estime que l'école n'est jamais gratuite, qu'elle a toujours un coût et la vision politique qui l'utilise pour mobiliser la société. Quelque soit l'angle d'approche, les Associations CEMEA de la Zone Afrique dénoncent les abus et les dérives que connait la mise en application de ce principe et demandent aux Etats d'assurer leur rôle de régulateur, de contrôle et de suivi.

Ce qui s'est dégagé de nos assises, c'est que malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, l'école, comme moyen formel d'éducation, reste embrigadée entre les mains des acteurs marchands qui usent d'astuces et profitent quelquefois de la somnolence des Etats. Les participants à la Rencontre de Côte d'Ivoire ont pris la résolution de mener des actions de plaidoyer, de sensibilisation, d'éducation, de formation et

d’information auprès de tous les acteurs de la communauté éducative afin d’amener chacun à jouer son rôle pour permettre à tous de bénéficier du droit fondamental à l’éducation reconnu à tout être humain. Mais, cet idéal est-il réalisable ? Autrement dit, tel que s’interroge le Professeur Fadiga, [En Afrique], *la politique de gratuité de l’école peut-elle prospérer dans un contexte de libéralisme économique triomphant et de poussée démographique préoccupante qui accroît régulièrement les demandes sociales dans le domaine […] de l’éducation ?*

Alexandre Ateba

Coordonnateur Zone Afrique

Consultez les Actes Afrique












NIGER







